Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 056-215601576-20260716-20260707_04-DE

PLAUDREN

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE VANNES
COMMUNE DE PLAUDREN

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2026

L'An Deux Mille vingt-six, le sept juillet à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué en date du trois juillet, s'est assemblé en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Maire.

Présents (19) : Mme LE LUHERNE Nathalie, M. BROHAN Guénaël, M. GERAUX Olivier, Mme GILLET Aurélie, M. LE MIGNON Hervé, M. FERIR Michaël, Mme BROHAN-GUYOT Colette, M. OFFRET Anthony, Mme TIERNY Dominique, M. MARTIN François, M. EVENO Jacques, M. ATHIMON Jonathan, Mme RENAUD Aline, M. VITROUIL Rémi, Mme LE GALLOUDEC-AUBERT Christelle, M. STANGUENNEC Mickaël, Mme ROCHER Gwladys, Mme EHANNO Delphine, Mme DRÉANO Françoise

Secrétaire de séance : Mme TIERNY Dominique
Présents : 19
Votants : 19

Délibération n°2026/07/07-04 – Demande de Programme de Solidarité Territoriale – année 2026

Rapporteur : Françoise DREANO
Il est proposé de solliciter une subvention d'un montant de 122 500 € au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) destinée à la réfection de l'étanchéité du complexe Ty An Holl et travaux de couverture des bâtiments communaux (église, mairie, pôle enfance). Le plan de financement correspondant est joint en annexe.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **VALIDE** le plan de financement en annexe
- **AUTORISE** Madame le Maire a sollicité une demande de subvention auprès du Programme de Solidarité Territoriale (PST)
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document afférent au dossier

Le 16/07/2026
Pour copie conforme,
Le Maire de Plaudren,
Nathalie LE LUHERNE

